



# Cout de pompe€

[www.coutdepompe.com](http://www.coutdepompe.com)





**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 17/09/2018

## **PRIX DES CARBURANTS : L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » MANIFESTE AVEC L'OPÉRATION « COÛT DE POMPE »**

Emmanuel MACRON avait prévenu : « Nous augmenterons progressivement la taxe carbone pour atteindre 100€/tCO<sub>2</sub> en 2030 (...). La fiscalité qui est appliquée au diesel sera alignée sur celle de l'essence d'ici la fin du quinquennat (...). Cela aura un impact à la hausse sur la fiscalité des carburants »<sup>1</sup>. À peine quelques mois après son élection à la tête de l'État français, le nouveau Président de la République faisait donc voter ces dispositions, qui sont entrées en vigueur dès le 1er janvier 2018.

Pour les consommateurs, cela s'est traduit par une augmentation du prix du litre de gazole à la pompe de 7,6 centimes d'euros (+ 11,9 %), mais aussi par une augmentation de 3,9 centimes d'euros (+ 4,9 %) par litre d'essence sans plomb.

Si les Français admettent aujourd'hui l'idée d'un rééquilibrage de la fiscalité sur les carburants, il est évident que, pour répondre à leurs impératifs budgétaires, celui-ci devrait se traduire par une baisse des taxes sur l'essence sans plomb ; il en va de la santé financière de nos foyers. Alors comment interpréter cette hausse globale de la fiscalité sur les carburants autrement que par une volonté politique franchement hostile à l'automobiliste ? Et comment accepter que cette hostilité sans fondement ait aujourd'hui pour conséquence la dégradation de la qualité de vie de nombreux foyers, dont le seul crime est d'avoir besoin au quotidien d'un moyen de transport fiable et efficace ?

**C'est parce que l'association « 40 millions d'automobilistes » refuse cette flambée organisée des prix des carburants et ses conséquences néfastes sur le pouvoir d'achat des Français qu'elle lance aujourd'hui, lundi 17 septembre 2018, l'opération « Coût de pompe » ([www.coutdepompe.com](http://www.coutdepompe.com)), une manifestation au cours de laquelle les automobilistes sont invités à adresser leur ticket de carburant et un courrier (à télécharger sur le site Internet) au Président de la République, pour l'interpeller sur la dégradation de leur pouvoir d'achat. Par cette campagne, l'association demande au Gouvernement d'alléger les taxes qui pèsent sur les carburants et en font désormais des produits de luxe, plongeant les ménages les plus dépendants à l'automobile en situation de précarité énergétique et réduisant dangereusement leur accès à la mobilité.**

### **Chers carburants...**

Les prix des carburants à la pompe sont actuellement au plus haut, dangereusement proches des records de 2012. Cette année-là, le ministre des Finances envisageait diverses mesures pour soulager le porte-monnaie des Français...

Mais ce temps semble révolu : « avec Emmanuel MACRON, c'est l'État qui organise l'envolée des prix et le matraquage des automobilistes à 'coût de pompe'. L'augmentation démesurée de la taxe sur les produits énergétiques et la double imposition que constitue la TVA (une aberration !) nous conduisent tout droit à un litre de carburant à plus de 2 euros dans quelques années à peine. La conséquence directe, c'est l'augmentation du budget alloué aux transports par les ménages et une précarisation énergétique des plus fragiles d'entre eux » révèle Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

### **Les ménages les moins aisés sont aussi ceux qui dépensent le plus en carburant**

Une étude de l'INSEE<sup>2</sup> explique en effet que les transports représentent désormais le deuxième poste budgétaire des Français, après le logement et avant l'alimentation ; ceux-ci dépensent en moyenne 1 740 € par an pour s'approvisionner en carburant. Les ménages résidant en zone périurbaine et en zone rurale sont ceux qui utilisent le plus leur voiture individuelle (parce qu'ils ne disposent pas de moyen de transport alternatif efficace) et ont les dépenses énergétiques liées à la mobilité les plus élevées. Pourtant, ces foyers sont aussi en moyenne ceux qui ont les revenus les plus bas.

Parce qu'ils sont contraints aujourd'hui de consacrer une part plus importante de leurs revenus à leurs déplacements, de nombreux Français ajustent leur budget en réduisant leurs dépenses de consommation (alimentation, chauffage...) et de loisirs (tourisme, activités sportives et culturelles...). La perte de pouvoir d'achat liée à l'augmentation des prix des carburants a donc des répercussions directes sur leur mobilité et sur leur qualité de vie.

<sup>1</sup> Extraits du courrier adressé par Emmanuel MACRON à l'association « 40 millions d'automobilistes » en réponse à son questionnaire en vue de l'élection présidentielle

<sup>2</sup> Vulnérabilité énergétique : loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget. INSEE, publié dans INSEE Première n°1530

« Plutôt que d'augmenter la fiscalité sur les carburants, Emmanuel MACRON devrait davantage se soucier de rendre accessibles à tous les produits de première nécessité. Et les carburants en font partie : sans carburant, il est impossible aux Français qui ne résident pas en ville de trouver un travail et de s'y rendre, de réaliser leurs achats alimentaires, d'accéder aux services administratifs et de santé... C'est pourquoi nous demandons une baisse de la fiscalité sur les carburants » commente Daniel QUÉRO, président de l'association.

### « Coût de pompe » : réduire les taxes, rendre du pouvoir d'achat, préserver la mobilité

Avec l'opération « Coût de pompe », l'association « 40 millions d'automobilistes » demande au Gouvernement d'appliquer un taux réduit de TVA sur les carburants routiers et d'abaisser le montant de la TICPE aux niveaux des minima applicables en Europe sur décision du Conseil de l'Union européenne, soit 0,359 €/L d'essence (au lieu de 0,6829 €/L actuellement) et 0,33 €/L de gazole (contre 0,594 €/L).

Pour soutenir ces propositions, l'association appelle les automobilistes soucieux de préserver leur droit à la mobilité à télécharger le courrier disponible sur le site Internet [www.coutdepompe.com](http://www.coutdepompe.com), d'y joindre leur ticket de carburant et d'adresser le tout au Président de la République. L'envoi d'un courrier au Président de la République ne nécessite aucun affranchissement.

« Cette démarche a pour but de montrer à Emmanuel MACRON l'ampleur des difficultés rencontrées chaque jour par les Français pour utiliser leur véhicule. Il est important que chacun se mobilise pour que ce combat s'impose dans les plus hautes sphères et amène nos dirigeants à prendre des mesures plus justes » conclut Daniel QUÉRO.



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



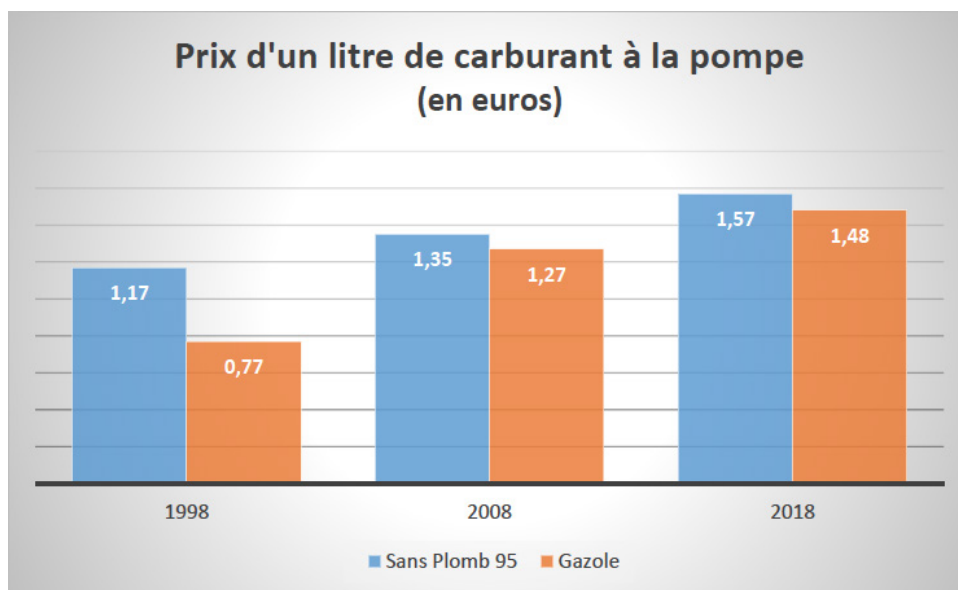
@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – Délégué Général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)

## LE PRIX DES CARBURANTS FLAMBE !

En 1998, les automobilistes français achetaient le litre d'essence sans plomb 95 à 6,43 francs (1,17€) et le litre de gazole à 4,23 francs (0,77€). 20 ans plus tard, la facture s'est considérablement alourdie : en 2018, il faut désormais dépenser en moyenne 1,57€ pour un litre d'essence et 1,48€ pour un litre de gazole. C'est respectivement +34% et +92% par rapport à 1998.



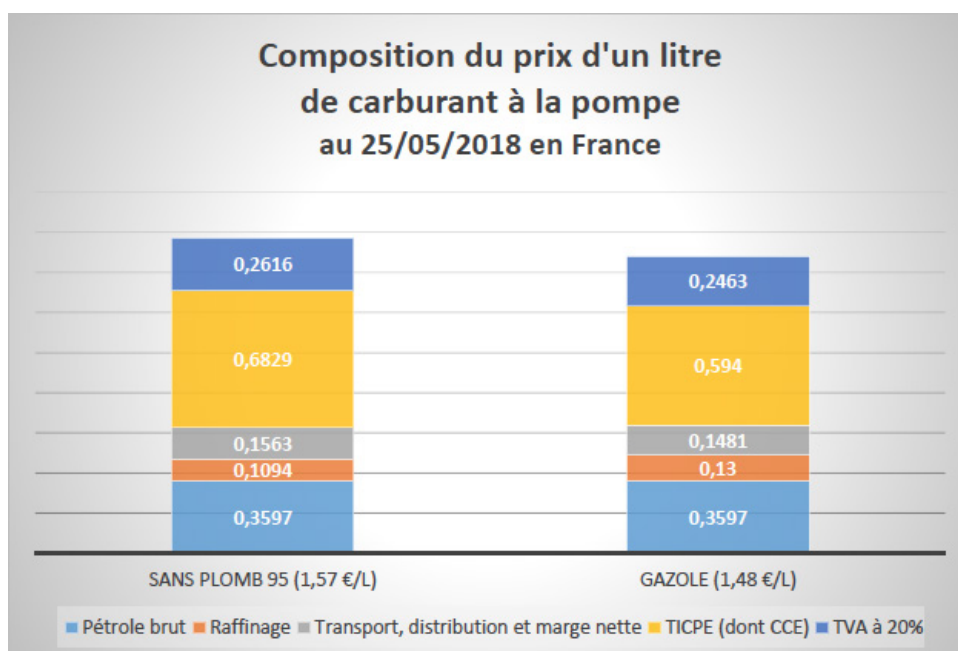
## LES TAXES REPRÉSENTENT AUJOURD'HUI JUSQU'À 65% DU PRIX DU LITRE DE CARBURANT

Cette très forte évolution à la hausse des prix de nos carburants est due principalement à l'augmentation démesurée du montant des taxes pesant sur les produits pétroliers, qui représentent aujourd'hui 60 à 65% du prix total d'un litre de carburant, soit environ 0,95€ pour un litre de SP95 et 0,84€ pour un litre de gazole.

Les taxes portant sur les carburants vendus en France sont les suivantes :

- La TICPE (Taxe intérieure de Consommation des Produits énergétiques)  
*Depuis 2014, une composante appelée Contribution Climat-Énergie (CCE) portant sur les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la combustion du carburant ;*
- La TVA (Taxe sur la Valeur ajoutée), à hauteur de 20%, qui s'applique non seulement sur le produit hors taxe, mais aussi sur la TICPE. Elle constitue donc une double imposition !

En 2018, le prix d'un litre de carburant se compose ainsi de la façon suivante :

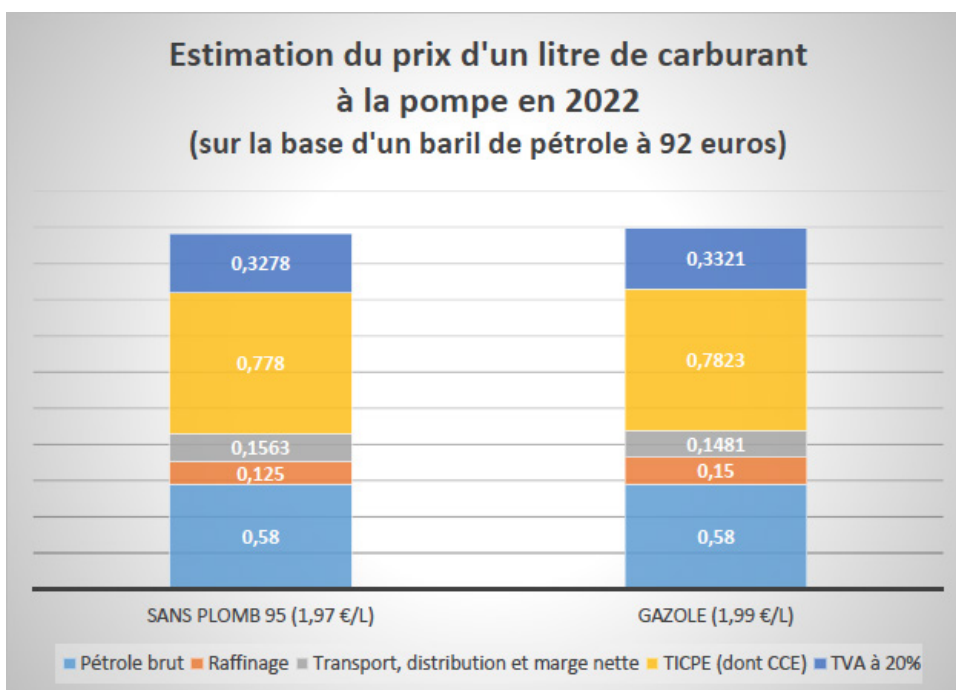


## LE LITRE DE CARBURANT À 2€, C'EST POUR DEMAIN...

Or, les prix des carburants sont appelés à évoluer encore à la hausse, le Gouvernement français ayant adopté en 2018 un programme de convergence (à la hausse!) des prix des carburants pour 2022 :

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Essence SP95 (en cts€ / L)	68,29	70,67	73,05	75,43	77,80
Gazole (en cts€ / L)	59,40	64,76	70,12	75,47	78,23

À cette date, avec une augmentation prévisible du prix du baril de pétrole, le prix du litre de carburant à la pompe – essence comme diesel – pourrait ainsi atteindre 2€...



## LES CONSÉQUENCES SUR LE POUVOIR D'ACHAT ET LA MOBILITÉ DES FRANÇAIS

Les transports constituent désormais le deuxième poste budgétaire des Français (14,5% des dépenses des ménages), après le logement et avant l'alimentation. En 2015, l'achat de carburant représentait 30% du budget automobile annuel global d'un foyer (soit environ 1 740€) et plus de 4,5% des revenus de 2,7 millions de ménages.

Or, il est avéré que le coût des carburants progresse plus vite que le SMIC et le salaire annuel médian, ce qui se traduit par une baisse sensible du pouvoir d'achat des ménages.

Car nombreux sont les Français sujets à une forte dépendance à l'automobile : les ménages qui résident en zones rurales et périurbaines sont les plus équipés en véhicules automobiles (avec un taux de motorisation autour de 90%, contre moins de 37% en région parisienne) et y ont beaucoup plus recours que les populations urbaines, faute de solutions alternatives efficaces capables de satisfaire leurs besoins de mobilité. Dans ces territoires, l'accès à l'emploi et aux services de toutes natures (santé, commerce, administrations...) n'est en effet généralement possible qu'à la condition de disposer d'un véhicule motorisé, et les déplacements quotidiens y sont plus longs qu'ailleurs (jusqu'à 2 fois plus).

Aux inégalités territoriales s'ajoutent des inégalités sociales : dans les territoires éloignés des grands centres urbains, les ménages ont des revenus en moyenne plus bas, alors que leurs dépenses énergétiques liées aux déplacements sont plus élevées. À ce sujet, une étude de l'INSEE explique que « dans les petits pôles, les professions intermédiaires sont les plus exposées : leur facture moyenne en carburant est élevée, proche de celle des cadres, alors que leur revenu est généralement inférieur ». Dans les zones rurales, « la consommation de carburant augmente très fortement, entraînant dans la vulnérabilité énergétique professions intermédiaires, employés, ouvriers et agriculteurs ».

Ce phénomène s'est encore renforcé ces derniers mois, avec l'augmentation générale de la fiscalité sur les carburants et la convergence fiscale gazole-essence. Les ménages détenant un véhicule diesel sont les plus affectés par cette réforme, parce qu'ils parcourent en moyenne plus de kilomètres (16 132 km annuels pour un véhicule diesel, contre 8 638 km pour une voiture essence). Or, les habitants des zones rurales et des banlieues sont les automobilistes les plus équipés en motorisation diesel, et donc les plus vulnérables à l'augmentation des prix du gazole.

L'effort financier considérable imposé par l'explosion des prix des carburants repose donc principalement sur les foyers à la fois les plus dépendants à l'automobile et les plus vulnérables économiquement.

Sans prise en compte de la part de l'État des difficultés financières de ces ménages à s'approvisionner en carburant, la hausse constante du coût du litre de carburant à la pompe pourrait se traduire, à court terme, non seulement par une situation de précarité énergétique et la réduction de la mobilité des Français, mais aussi par une forte précarité financière et sociale et une perte de qualité de vie pour les ménages contraints d'ajuster leur budget en réduisant leurs dépenses de consommation (alimentation, chauffage...) et de loisirs (tourisme, activités sportives et culturelles...).

## LES CARBURANTS AUTOMOBILES SONT DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Plus qu'un simple produit de consommation courante, les carburants automobiles sont pour une large majorité des Français un produit de première nécessité. Sans carburant, il leur est impossible de trouver un travail et de s'y rendre (8 Français sur 10 utilisent leur voiture pour effectuer ce type de trajet), de faire leurs achats alimentaires (pour 83 % des ménages), d'accéder aux services administratifs et de santé...

Augmenter la fiscalité sur ces produits indispensables au quotidien, c'est les rendre inaccessibles pour les ménages les moins favorisés et les mettre financièrement et socialement en péril. C'est réserver l'usage du véhicule automobile à une élite financièrement aisée, alors que ce sont les populations les plus modestes qui en ont le plus besoin.

C'est pourquoi l'association « 40 millions d'automobilistes » demande aujourd'hui au Gouvernement français de réduire la fiscalité pesant sur les carburants automobiles :

- En appliquant un taux réduit de TVA à 5,5 %;
- En abaissant le montant de la TICPE aux niveaux minima applicables en Europe par décision du Conseil de l'Union européenne : 0,359 €/L d'essence sans plomb et 0,330 €/L de gazole.



**Monsieur Emmanuel MACRON**  
Président de la République (Personnel)  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

**Objet: Réduction de la fiscalité sur les carburants.**

Monsieur le Président de la République,

Dès le début de votre quinquennat, vous avez souhaité, pour des raisons environnementales, imposer une fiscalité particulièrement lourde sur les carburants pétroliers. Cette volonté s'est traduite dans la loi de finances pour 2018 par une augmentation de la TICPE à hauteur de 6,33 centimes d'euro sur le gazole et 3,22 centimes d'euro sur l'essence sans plomb. À la pompe, pour les consommateurs, cela correspond à des hausses de +11,9% et +4,9% du prix du litre de carburant, imputables uniquement aux taxes imposées par l'État.

Or, cet effort financier conséquent que vous exigez des Français, ce sont les ménages les plus modestes qui doivent aujourd'hui le supporter. Ce sont d'abord ces 2,7 millions de ménages (10% des ménages) qui dépensent plus de 4,5% de leurs revenus pour l'achat du carburant nécessaire à leurs déplacements contraints et se trouvent aujourd'hui en situation de vulnérabilité énergétique, d'après une étude de l'INSEE.

Ce sont ensuite tous ces ménages vivants en zones périurbaine ou rurale, fortement dépendants à l'automobile parce qu'ils ne disposent d'aucune autre solution de transport capable de répondre à leurs besoins de déplacements. Ce sont ces mêmes ménages, dont les revenus sont en moyenne plus bas que ceux des ménages résidants dans les grands pôles urbains, qui sont assujettis aux dépenses énergétiques les plus élevées.

Pour tous ces Français, les carburants ne sont pas un simple produit de consommation courante : ce sont des produits de première nécessité. Parce que sans carburant, il leur est impossible de trouver un travail et de s'y rendre, de faire leurs achats alimentaires, d'accéder aux services administratifs et de santé... Parce qu'avec l'augmentation contrainte du budget alloué aux carburants, ce sont les autres postes de dépenses qui sont amputés (alimentation, chauffage, loisirs...) et que cela mène à la précarité financière et sociale.

Si les Français peuvent comprendre que les impératifs environnementaux exigent de penser autrement nos déplacements et notre mobilité, il est inacceptable que des décisions politiques pèsent aujourd'hui aussi lourdement sur leur porte-monnaie et dégradent leur qualité de vie, alors qu'aucune alternative crédible ne leur est proposée.

Nous demandons donc que la fiscalité pesant sur les carburants automobiles soit allégée, en réduisant le montant de la TICPE aux niveaux minima décrétés par le Conseil de l'Union européenne et en appliquant à ces produits un taux réduit de TVA, dans le but de rendre à nouveau accessible l'usage de l'automobile à ceux qui en ont le plus besoin.

La précarité énergétique liée à la mobilité n'est plus une notion abstraite; elle est désormais le quotidien de millions de Français et ne fait l'objet d'aucun dispositif adapté. C'est donc à l'État d'y apporter une réponse et de soutenir aujourd'hui ceux qu'il a mis en difficulté.

Ayant confiance en votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de toute ma gratitude et de ma très haute considération.

**Pierre CHASSERAY,**  
délégué général

**REJOIGNEZ-NOUS!**



facebook.com/40millionsdautomobilistes



@40MA



www.fil-conducteurs.com

**Siège social**  
118 Bd Haussmann  
75008 Paris

**Centre d'exploitation**  
75 bd Marie et Alexandre Oyon  
72100 Le Mans

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901 • [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)